

RETOUR D'EXPÉRIENCE

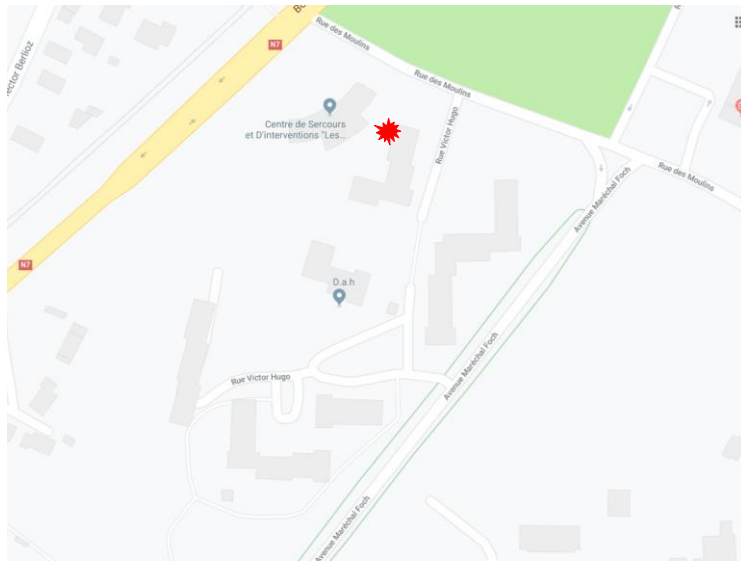
CDIS 26

**Feu de façade
Rue Victor Hugo – Loriol sur Drôme**

**RETEX INC
GSO-DEP N°59**

Contexte opérationnel

Le dimanche 11 août 2019 à 06h42, les secours sont engagés pour un feu d'herbes rue Victor Hugo commune de Loriol sur Drôme. Sur le ticket de départ les mentions suivantes sont précisées « herbes qui brûlent à côté de la caserne ».



Moyens engagés au départ



Situation à l'arrivée

- Feu d'un scooter appuyé contre la façade d'un immeuble d'habitation R+3
- Propagation du sinistre au dispositif d'isolation thermique par l'extérieur

Premières actions engagées

➤ Actions engagées par le CTA/CODIS:

- Avant l'arrivée du CCFM, le CTA requalifie la nature de l'intervention en feu dans un immeuble collectif, grâce aux informations complémentaires collectées, et engage les moyens complémentaires en conséquence (FPT + MESA + CDG).

➤ Actions engagées par le 1^{er} COS:

- Évacuation complète de l'immeuble
- Demande de renforts : FPT + MESA (déjà en alerte)
- Établissement d'une LDV 45 de plain pied pour limiter la propagation verticale du sinistre



**Groupeement
des
services opérationnels**

**service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles**

RETOUR D'EXPÉRIENCE

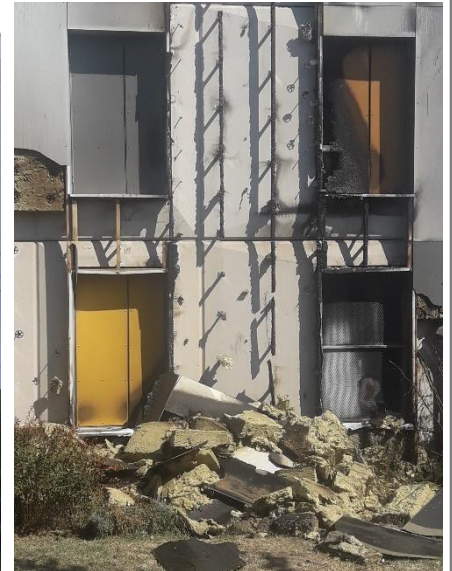
Situation opérationnelle

Le feu, attisé par un effet cheminée dû à un appel d'air créé par l'espace libre entre le mur du bâtiment et le support extérieur de l'isolant se propage aux volets en bois du R+1.

Après avoir finalisé l'évacuation complète de l'immeuble (27 personnes), le feu qui concerne le support en bois du dispositif d'isolation thermique (laine de roche) est maîtrisé avec la LDV 45 de plain pied puis rapidement éteint.

Dès l'arrivée du MESA, les opérations de dégarnissage par l'extérieur sont engagées en parallèle des reconnaissances des appartements par les communications existantes .

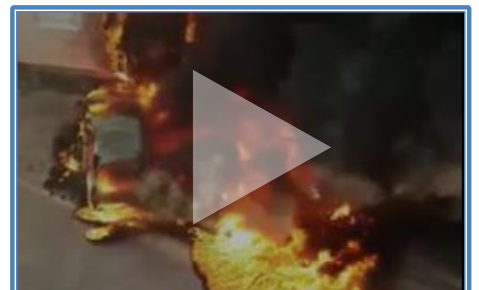
Une chambre est détériorée par les fumées (fenêtre restée ouverte) au R+1. Après le contrôle du taux de CO de l'atmosphère des logements, les résidents sont autorisés à les réintégrer. Aucun relogement ne sera nécessaire.



Autre évènement similaire

Le 15 janvier 2019, vers 15 heures, un feu s'est déclaré au niveau d'un véhicule stationné devant un immeuble R+4 de l'allée Simone-Garaix, quartier Pracomtal à Montélimar. Le feu s'est rapidement propagé à une seconde voiture proche, puis à la façade de l'immeuble. Grâce à l'action de 2 LDV 45 dont une de plain pied, le feu ne s'est pas propagé à l'intérieur du bâtiment.

Le bilan de cette intervention est 7 victimes incommodées par les fumées ayant toutes refusées leur transport sur un CH et de deux appartements légèrement endommagés par les fumées (RDC et R+1). Le relogement de 8 personnes a été nécessaire.





Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

FOCUS sur les feux de façades



Incendie tour Grenfell à Londres



Incendie immeuble le Mermoz à Roubaix

L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) dans les bâtiments d'habitation constitue une tendance forte sur le marché de la construction est de la rénovation du parc immobilier français. Les retours d'expérience mettent en évidence les difficultés suivantes :

- une absence de connaissances des primo-intervenants (présence d'ITE et mode de conception),
- une charge calorifique importante au niveau de la façade (jusqu'à 40 cm d'épaisseur d'isolant),
- des propagations verticales et horizontales massives (incompréhension des primo-intervenants),
- une accessibilité limitée aux moyens aériens,
- une inadéquation de la DECI « réglementaire » aux besoins réels,
- une production d'une grande quantité de fumées toxiques (dégradation thermique du matériau isolant),
- une extinction difficile (portée des moyens de lutte, épaisseur des matériaux et nature du combustible qui s'apparente parfois à un feu de classe B),
- un risque de chute de matériaux enflammés au droit de la façade concernée par le sinistre,
- un risque de feu couvant au cœur de l'isolant.

Les particularités de ces sinistres doivent amener le COS à adapter sa stratégie de lutte en intégrant les éléments suivants :

- Lors de la phase de reconnaissance :
 - déceler un début de propagation en façade (risque maximal sur les chantiers de rénovation avant la phase de recouvrement de l'isolant par l'enduit de finition),
 - anticiper une demande de renfort adaptée à l'ampleur des volumes à reconnaître,
 - parer un scénario impliquant de nombreuses victimes,
 - anticiper, au besoin, des moyens d'alimentation complémentaires,
 - privilégier une stratégie d'évacuation totale de l'habitation en cas de propagation massive en façade non jugulable par les moyens d'attaque disponibles,
 - être particulièrement vigilant dans la réalisation des reconnaissances (risque de feu couvant au cœur de l'isolant avec propagation des gaz de combustion via les conduits de ventilation de l'extérieur vers l'intérieur des logements).
- Lors de l'attaque du sinistre :
 - dans l'attente de l'arrivée d'un MESA et sous réserve d'une mise en station possible, traiter le feu de façade prioritairement avec des moyens de plain-pied avec additif,
 - prendre en compte lors du dimensionnement de la zone d'exclusion le risque de chute de matériaux de la façade.
- Lors de la phase de déblai :
 - procéder au dégarnissage méticuleux des surfaces de façade impactées par le sinistre et étendre celui-ci aux zones contiguës si nécessaire après contrôle à la caméra thermique,
 - traiter les points chauds résiduels par un moyen hydraulique avec additif,
 - parallèlement aux relevés de température (caméra thermique) effectuer l'évaluation de la toxicité de l'atmosphère de l'ensemble des volumes de la superstructure (à minima pour le CO) pour confirmer ou infirmer la présence de foyers couvants au cœur de l'isolant,
 - solliciter le GMSP, le cas échéant, pour procéder au dégarnissage des façades inaccessibles aux MESA.



Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles

ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Nature de l'intervention non adaptée car le requérant appelle les secours pour un feu d'herbes
- Pas de caméra thermique ni dans le FPT ni dans le MESA
- Un résident agressif réticent à l'évacuation
- Les évacués ne pas sont pas restés au point de rassemblement identifié par le COS
- Propagation du sinistre à un volet bois au R+1
- Un appartement endommagé par les fumées car la fenêtre était restée ouverte

ÉLÉMENTS FAVORABLES

- Requalification de la nature d'intervention par le CTA et engagement des moyens adaptés à un feu d'immeuble collectif avant l'arrivée du CCFM
- CIS de Loriol situé à moins de 500 m du sinistre
- Demande de renforts rapide et adaptée par le CA du CCFM par rapport au sinistre
- Hydrant situé à proximité
- Accès au sinistre facilité par l'ouverture du parking de la propriété
- Prise en compte de la venue d'un MESA dans le positionnement des 1ers engins (place laissée pour sa mise en station)
- Circulations très peu enfumés
- Évacuation rapide de l'immeuble

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Risque maximal lors des phases de chantier quand l'isolant n'est pas encore enduit
- Attaque rapide du sinistre avec des moyens de plain pied pour limiter la propagation verticale
- Prendre en compte les forts risques de propagation à l'intérieur du bâtiment si des fenêtres sont ouvertes
- Si le sinistre n'est pas rapidement maîtrisable réaliser l'évacuation totale de l'habitation
- Prendre en compte le risque de chute de matériaux de la façade lors du zonage opérationnel (1,5 x hauteur)
- Recours systématique à la caméra thermique pour déceler les feux couvants et « guider » le dégarnissage
- Réaliser le contrôle du taux de CO dans l'atmosphère des locaux avant d'autoriser la réintégration des résidents



[PIO DGSCGC Isolation thermique par l'extérieur](#)



[IP 09 intervention sur les incendies de structures](#)



[NDO 16 Le zonage opérationnel et l'identification des façades](#)



[Fiche MOD TOP 06 Cartographie implantation caméras thermiques](#)

